



À RETENIR CETTE SEMAINE

Colza..... p2

Stade : La majorité des colzas est à 6-8 feuilles. Un quart des parcelles a atteint le stade rosette.

Charançon du bourgeon terminal : Début du vol. Aucune femelle prête à pondre. A surveiller.

Altise adulte : Les parcelles développées sont sorties de la période de risque. Les petits colzas levés tardivement subissent des dégâts lorsque le ravageur est présent.

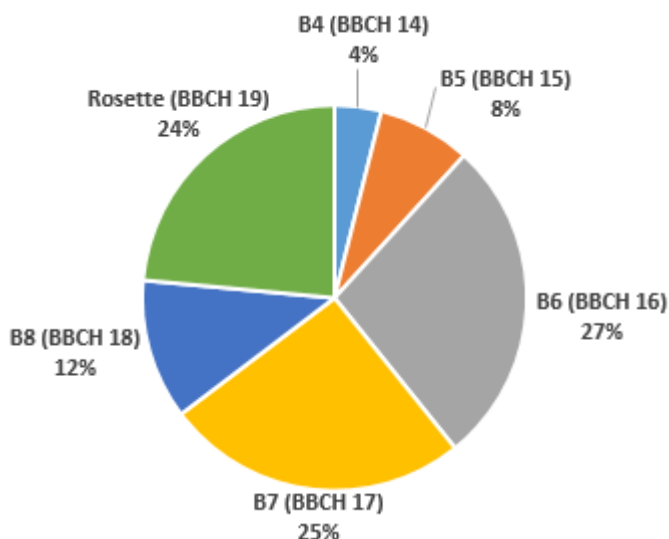
Puceron vert : Le seuil de risque n'est dépassé dans aucune situation.



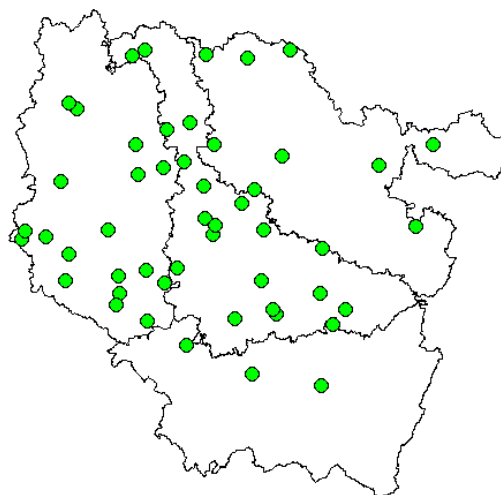
1 Stade de la culture

Cette semaine, les stades du colza s'échelonnent de 4 feuilles (BBCH 14) à rosette (BBCH 19). On relève des hétérogénéités intra-parcellaires.

Répartition des stades du colza



Localisation des parcelles observées



2 Charançon du bourgeon terminal

(Ceutorhynchus pictarsis)

Ce sont les larves qui provoquent des dégâts sur le bourgeon terminal, entraînant un port buissonnant au printemps. La nuisibilité des larves est potentiellement importante, surtout sur les plantes peu développées au moment de l'arrivée des insectes.



Charançon du bourgeon terminal adulte
Terres Inovia

a. Stade d'observation

Du stade 4-5 feuilles à la reprise de végétation

b. Observation

Le vol : Des captures du charançon du bourgeon terminal sont signalées dans 24% des parcelles du réseau avec en moyenne 1,3 insectes piégés.

La maturité ovarienne : Sur les 3 parcelles faisant l'objet d'observations spécifiques cette semaine par FREDON Grand Est, 4 femelles ont été disséquées : aucune n'a encore engagé sa maturation ovarienne.

c. Seuil indicatif de risque

Il n'existe pas de seuil indicatif de risque pour ce ravageur. On estime qu'il y a un risque dès que la présence est significative sur la parcelle et après un délai moyen de 8 à 10 jours. Cette période est nécessaire à la maturation des femelles et peut varier selon les conditions climatiques.

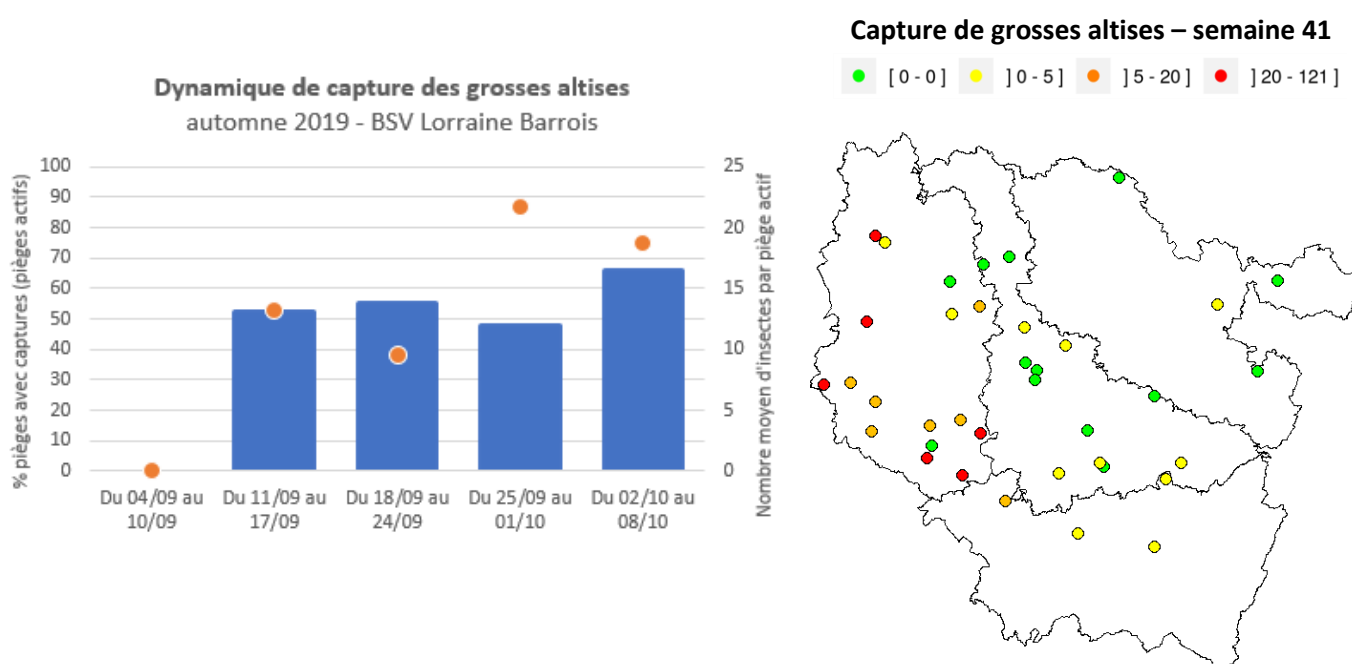
d. Analyse de risque

Le vol des charançons du bourgeon terminal débute cette semaine en Lorraine. Pour le moment, l'intensité du vol est faible (1,3 charançon par piège actif). Les conditions météorologiques pluvieuses annoncées pour la semaine à venir ne devraient pas être favorables au ravageur. **Le risque est faible** cette semaine mais pourrait s'accroître localement dès la semaine prochaine. Il convient de surveiller attentivement les pièges en végétation qui permettent de détecter l'arrivée de l'insecte dans la parcelle.

3 Groses altises adultes (*Psylliodes chrysocephala*)

a. Observation

Le vol des grosses altises (ou altises d'hiver) se poursuit avec des niveaux de captures importants en particulier en Meuse et en Haute-Marne (122 captures à Balesmes-sur-Marne -52). Des dégâts sont constatés sur les plus petits colzas. La défoliation peut dans certains cas impacter le peuplement de la parcelle.



b. Seuil indicatif de risque

La maîtrise du risque intervient lorsque la culture est en péril. Dans ce cas, la réactivité est impérative. Le seuil indicatif de risque est fixé à 8 pieds sur 10 portants des morsures, sans que la dépréciation ne dépasse ¼ de la surface foliaire, de la levée au stade 3 feuilles.

Les interventions inutiles favorisent l'apparition de résistances et potentiellement les pullulations de pucerons en l'absence de faune auxiliaire.

c. Analyse de risque

La plupart des parcelles sont sorties de la phase de sensibilité aux dégâts de grosses altises adultes. Toutefois l'hétérogénéité intraparcellaire doit être prise en compte dans l'analyse de risque. Si les petits colzas, levés tardivement en septembre, représentent une part significative du peuplement et que les prélèvements de surface foliaire s'accumulent, il faut considérer la parcelle à risque.

La lutte contre les grosses altises adultes n'est pas recommandée pour lutter contre les infestations larvaires ultérieures. Il est plus efficace de lutter directement contre les larves.

4 Puceron vert du pêcher (*Myzus persicae* Sulzer)

a. Observation

Cette semaine, 4 parcelles signalent la présence de pucerons verts du pêcher. Le pourcentage de plantes infestées reste limité entre 4% et 15% des plantes observées.

b. Seuil indicatif de risque

Le seuil est fixé à 20% de pieds porteurs de pucerons jusqu'au stade 6 feuilles ou 6 semaines de végétation.

c. Analyse de risque

Le seuil indicatif de risque n'est pas atteint. Le risque est faible à modéré dans les situations suivantes :

- le ravageur n'est pas observé ou en très faible proportion.
- la variété de colza cultivée est connue pour son bon comportement à l'égard du virus de la jaunisse du navet (TuYV)
- le stade 6 feuilles est dépassé. Avant ce stade, le risque de transmission du virus est plus important.

A noter que la nuisibilité directe des pucerons à l'automne est très rare. Le risque de pullulation des pucerons est plus important dans les parcelles ayant déjà reçu plusieurs insecticides en début de cycle.



Puceron vert du pêcher.
Laurent Jung, Terres Inovia

5 Phoma (*Leptosphaeria maculans*)

6 parcelles du réseau d'épidémiosurveillance signalent la présence de macules de phoma sur feuille touchant entre 1% et 8% des plantes observées. Rappelons que la nuisibilité directe des macules est nulle et qu'il n'existe pas de corrélation entre leur présence et les nécrose au printemps.



Macule de phoma. Laurent Jung.
Terres Inovia

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet
de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est et de la DRAAF :

<http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/productions-agricoles/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal/>

<http://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/Surveillance-des-organismes>

Affinez vos connaissances sur les principales adventices des Grandes Cultures et les méthodes de lutte préventive
en consultant le site INFLOWEB : <http://www.infloweb.fr>



**ÉDITÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE GRAND EST SUR LA
BASE DES OBSERVATIONS RÉALISÉES PAR LES PARTENAIRES DU RÉSEAU GRANDES CULTURES :**

Arvalis Institut du végétal, Avenir Agro, l'ALPA, Alter Agro, Terres Inovia, la Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle, la Chambre d'Agriculture de la Meuse, la Chambre d'Agriculture de Moselle, la Chambre d'Agriculture des Vosges, la Coopérative Agricole Lorraine, El Marjollet Regis, EPL Agro de la Meuse, EMC2, EstAgri, la FREDON Grand Est, GPB Dieuze-Morhange, Hexagrain, Lorca, Sodipa Agri, Soufflet Agriculture, le SRAL Grand Est (DRAAF), Vivescia.

Rédaction : Arvalis Institut du Végétal, Terres Inovia, et la FREDON Grand Est

Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV

Crédits photos : Arvalis - Institut du Végétal, DRAAF (SRAL) FREDON Grand Est, Terres Inovia, Partenaires.

Coordination et renseignements :

Claire COLLOT, Tél. : 03 83 96 85 02. Courriel : claire.collot@grandest.chambagri.fr

Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, abonnez-vous ici :

<http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/productions-agricoles/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal/abonnez-vous-gratuitement-a-nos-bsv/>

Action pilotée par le ministère chargé de l'Agriculture et le ministère chargé de l'Environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du Plan ÉCOPHYTO II.